

Retrouvez toute
l'actualité de l'AFCE sur :

afce.asso.fr



VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS SUR L'AFCE,
NOUS REJOINDRE, CONTACTEZ :

François HEYNDRICKX

Délégué Général

(33) 6 81 13 41 01 - (33) 2 33 34 29 40

dge@afce.asso.fr

55 bis, rue Porte Rabel, F - 61300 L'AIGLE

afce.asso.fr



afce.asso.fr



Promouvoir
une attitude
responsable

Association de loi 1901 déclarée sous n° 0616002436 - Siret 444 375 638 00012 - APE 9499Z - TVA FR54 444 375 638 00012

L'AFCE, PARTENAIRE DE LA FILIÈRE POUR UNE **UTILISATION RESPONSABLE** DES FLUIDES FRIGORIGÈNES

L'AFCE, Alliance Froid Climatisation Environnement, est une association unique en son genre en Europe rassemblant toute la filière froid et climatisation autour de l'ensemble des fluides frigorigènes.

Créée en mars 1995, l'Alliance a pour préoccupation les problèmes d'Environnement liés à la mise en œuvre et au suivi de l'application en France et dans l'Union Européenne de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques.

Depuis mai 2002, l'AFCE se constitue en Association indépendante loi de 1901, financièrement autonome et est animée par un délégué général.

Les membres qui constituent l'association sont des spécialistes, tous issus de la filière froid et climatisation pour une représentativité la plus exhaustive possible. Ils travaillent ensemble, mettant en commun leurs compétences techniques et organisationnelles pour déterminer les moyens et les méthodes nécessaires au développement de la filière, au bien-être de tous, dans le respect de l'environnement global et humain.



Promouvoir
une attitude
responsable

NOS 4 OBJECTIFS

À chaque stade de la vie des systèmes - **CONCEPTION, FABRICATION, INSTALLATION, MAINTENANCE, RÉCUPÉRATION PENDANT ET APRÈS LA DURÉE D'EXPLOITATION** - l'AFCE est aux côtés de la filière pour servir les 4 objectifs majeurs qu'elle s'est fixée.

- > **LA SÉCURITÉ** d'utilisation des fluides frigorigènes,
- > **L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE**,
- > **LE CONFINEMENT** des systèmes et la limitation des émissions,
- > **LA FORMATION** et le suivi des compétences de tous les opérateurs.

NOS ACTIONS

Les actions de l'AFCE sont nombreuses et s'adaptent en permanence à l'actualité de la filière et aux évolutions des réglementations. Elles s'organisent cependant autour de points d'ancrage forts bâtis avec les années d'expérience et les relations tissées au sein des différents organismes partenaires.

- > **LE DIALOGUE**, ouvert et constructif avec les pouvoirs publics français et européens en charge de l'Environnement, de l'Industrie, du Commerce, de l'Agriculture, de l'Équipement, dans un souci permanent de préservation des intérêts de la filière et de l'environnement.
- > **LES LIENS ET LA SYNERGIE**, entre les différentes associations de la filière à l'échelle européenne afin d'unir les forces vives et de proposer une approche coordonnée dans les différents échanges. A ce titre, l'AFCE est membre actif de l'EPEE (European Partnership for Energy and the Environment).
- > **LES ÉTUDES THÉMATIQUES**, commanditées par l'AFCE en toute transparence pour permettre une approche éclairée, objective et fiable.
- > **LA PARTICIPATION ACTIVE À LA CRÉATION, MODIFICATION ET APPLICATION DES RÉGLEMENTS** qui touchent les fluides frigorigènes et les équipements qui en dépendent.
- > **LA VEILLE STRATÉGIQUE PERMANENTE**
- > **LA COMMUNICATION** des données économiques et techniques, en lien avec les médias et les organisations. Ces informations sont également relayées via notre site internet, notre newsletter et les réseaux sociaux.
- > **L'INVENTAIRE ANNUEL** des banques et émissions de fluides frigorigènes afin de limiter leur propagation.
- > **L'INFORMATION** à destination des associations de consommateurs, et de l'ensemble de la filière.
- > **L'ORGANISATION D'UN COLLOQUE ANNUEL** sur la réglementation et les nouvelles techniques ou technologies du froid et du conditionnement d'air.